

0.1 Point de départ. L'accord

Les prémisses

« Notre analyse de l'argumentation concernera d'abord ce qui est admis comme point de départ de raisonnements et ensuite la manière dont ceux-ci se développent, grâce à un ensemble de procédés de liaison et de dissociation. Cette division, indispensable pour l'exposé, ne doit pas être mal comprise. En effet, le déroulement aussi bien que le point de départ de l'argumentation supposent accord de l'auditoire. Cet accord porte tantôt sur le contenu de prémisses explicites, tantôt sur les liaisons particulières utilisées, tantôt sur la façon de se servir de ces liaisons : d'un bout à l'autre, l'analyse de l'argumentation concerne ce qui est censé admis par les auditeurs. D'autre part, le choix même des prémisses et leur formulation, avec les aménagements qu'ils comportent, ne sont que rarement exempts de valeur argumentative : il s'agit d'une préparation au raisonnement qui plus qu'une mise en place des éléments, constitue déjà un premier pas dans leur utilisation persuasive. »

« Nous traiterons pour commencer de la matière des accords pouvant servir de prémisses. Notre examen ne tendra évidemment pas à établir l'inventaire de tout ce qui est susceptible de constituer objet de croyance ou d'adhésion : nous nous demanderons quels sont les types d'objets d'accord qui jouent un rôle différent dans le processus argumentatif. Nous croyons qu'il sera utile, à ce point de vue, de grouper ces objets en deux catégories, l'une relative au réel, qui comporterait les faits, les vérités et les présomptions, l'autre relative au préférable, qui contiendrait les valeurs, les hiérarchies et les lieux du préférable.

La conception que l'on se fait du réel peut, dans de larges limites, varier selon les vues philosophiques que l'on professe. Cependant tout ce qui, dans l'argumentation, est censé porter sur le réel, se caractérise par une prétention de validité pour l'auditoire universel. Par contre ce qui porte sur le préférable, ce qui détermine nos choix et qui n'est pas conforme à une réalité préexistante, sera lié à un point de vue déterminé que l'on ne peut identifier qu'avec celui d'un auditoire particulier, aussi vaste soit-il.

« Outre la matière des accords, deux ordres de considérations nous retiendront dans ce premier chapitre : il s'agit des conditions dans lesquelles se trouvent les prémisses, soit à raison d'accords spéciaux qui régissent certains auditoires, soit à raison de l'état de la discussion. Le premier ordre de considérations est plutôt statique, en ce sens qu'il étudie le caractère des accords de certains auditoires constitués ; l'autre est plus dynamique, en ce sens qu'il s'attache aux accords en tant que liés au progrès de la discussion. Mais ce qui nous intéressera dans ce dynamisme, étant donné que nous étudions les prémisses, ce sera de montrer l'effort de l'orateur pour rechercher les manifestations explicites ou implicites d'une adhésion sur laquelle il puisse tabler. »

Les faits et les vérités

P 90-91 : « Nous ne tablons sur aucun critère qui nous permette, en toutes circonstances et indépendamment de l'attitude des auditeurs, d'affirmer que quelque chose est un fait. Néanmoins nous pouvons reconnaître qu'il existe certaines conditions qui favorisent cet accord, qui permettent aisément de défendre le fait contre la méfiance ou la mauvaise volonté d'un adversaire : ce sera le cas, notamment, lorsque l'on dispose d'un accord au sujet des conditions de vérification ; cependant dès que nous devons faire effectivement intervenir cet accord nous sommes en pleine argumentation. Le fait comme prémisses est un fait non-controversé. »

———— JJD ————

L'ordre des nombres

La correspondance nombre quantité A. Analyse réceptive/reproductive

Compréhension

1. Distinction

2. Perception des relations :
 - Similitude (à tel ou tel égard)
 - Ordre (plus grand, plus sombre, moins nombreux, etc.)
3. Perception d'une forme (exemples la symétrie)
4. Compréhension d'une proposition (aptitude à l'illustrer, à en donner des exemples, à la reformuler, à la ré-encoder. et à la traduire)
5. Compréhension d'une pensée discursive, d'un raisonnement

B. Synthèse réceptive/reproductive, connaissance, réalisation et utilisation

1. - terminologie ; symboles ; graphiques
2. - propositions mathématiques
3. - problèmes de routine, algorithmes
4. - aptitudes manuelles

C. Analyse reproductive

Jugement (formation, défense 'ou réfutation d'une opinion) sur les points suivants :

1. - une proposition a-t-elle un sens?
2. - une proposition est-elle exacte?
3. - un problème est-il bien posé?
 - contient-il suffisamment de données?
 - contient-il des données ou des conditions soit superflues soit contradictoires
4. - un symbole est-il adéquat, une définition appropriée, une idée de solution prometteuse?
5. - un raisonnement est-il correct?
6. - - une solution répond-elle aux conditions posées?
7. - une solution est-elle raisonnable? Répond-elle aux exigences pratiques? Satisfait-elle à, certaines normes, etc?

D.Synthèse reproductive

Construction

1. Formulation d'un problème
2. Enoncé d'hypothèses de conjectures fondées
3. Esquisse d'une solution
4. Découverte des outils nécessaires à la solution
5. Découverte de certains objets (objets concrets ou mathématiques) qui satisfont aux conditions requises
6. Découverte de tous les objets qui satisfont à ces conditions
7. Découverte, formulation d'une définition de concept
8. Développement d'une preuve
9. Généralisation, extension par analogie

Dienes Qu'est-ce que l'on considère comme semblable? La question est très difficile. Il est bien évident que deux objets distincts ne peuvent pas être le même objet. Aussi quand on dit que cette assiette est la même que celle-là, on ne veut pas dire qu'il s'agit de la même assiette. Ce qu'on veut dire, c'est que certaines propriétés des deux assiettes sont les mêmes. Elles peuvent avoir la même couleur, la même forme, le même poids, le même dessin, être de la même matière et, en définitive, être semblables de bien des façons différentes. Mais ce sont, tout de même, deux assiettes différentes. C'est peut-être une vérité de La Palisse, mais qu'il faut bien comprendre, si on veut arriver à dégager le sens du mot « même », qu'un objet n'est, et ne peut être identique qu'à lui-même! Tout pareillement, un ensemble d'objets ne peut être le même ensemble que s'il contient les mêmes objets, c'est-à-dire les mêmes éléments : ceux-ci peuvent être arrangés dans un ordre différent. Un ensemble d'objets demeure, en soi, le même si les éléments, sans changer intrinsèquement, ont changé de place ou d'ordre.

Ainsi, un ensemble d'objets, c'est-à-dire un ensemble d'éléments quelconques d'un ensemble quelconque, peut-il seulement être « le même » que l'ensemble constitué par ces mêmes éléments. Il peut ici se produire une légère confusion, du fait que lorsque nous dessinons la représentation d'un ensemble, on ne voit pas toujours clairement quels sont exactement les objets que nous représentons effectivement. Supposons, par exemple, que nous ayons dessiné un arbre et une maison et que nous mettions ces deux dessins entre accolades, puis que nous disions que cet ensemble est égal à un ensemble formé par un arbre et une maison, mis entre accolades. Or, cela peut ne pas être vrai. Ce sera vrai si l'arbre de la première image représente exactement le même arbre que celui de la seconde image, si la maison de la première image représente exactement la même maison que celle de la seconde image (et non une maison semblable).

Les présomptions

« Les présomptions sont liées dans chaque cas particulier au normal et au vraisemblable. Une présomption plus générale que toutes celles que nous avons mentionnées, c'est qu'il existe pour chaque catégorie de faits et notamment pour chaque catégorie de comportements, un aspect considéré comme normal qui peut servir de base aux raisonnements. L'existence même de ce lien entre les présomptions et le normal constitue une présomption générale admise par tous les auditoires. On présume, jusqu'à preuve du contraire, que le normal est ce qui se produira, ou s'est produit, ou plutôt que le normal est une base sur laquelle nous pouvons tabler dans nos raisonnements (1). Cette base correspond-elle à une représentation définissable en termes de distribution statistique des fréquences? Non, sans doute. Et c'est l'une des raisons qui nous oblige à parler de présomptions et non de probabilité calculée. Tout au plus peut-on dire que, grosso modo, l'idée que nous nous faisons du normal, dans nos raisonnements -en dehors des cas où le calcul des fréquences est effectivement pratiqué et où l'idée courante du normal est éliminée pour faire place à celle de caractéristiques d'une distribution - oscille entre différents aspects. Nous servant du langage statistique pour décrire ces aspects, nous dirons que la notion de normal recouvre le plus souvent, en même temps et d'une façon diversement accentuée, suivant les cas, les idées de moyenne, de mode et aussi de partie plus ou moins étendue d'une distribution. »

« Si la présomption basée sur le normal ne peut que rarement être ramenée à une évaluation des fréquences, et à l'utilisation de caractéristiques déterminées de distribution statistique, il n'en est pas moins utile d'éclairer la notion usuelle du normal en montrant qu'il dépend toujours du groupe de référence, c'est-à-dire de la catégorie totale en considération de laquelle il s'établit. Il faut noter que ce groupe - qui est souvent un groupe social - n'est presque jamais explicitement désigné. Peut-être les interlocuteurs y songent-ils rarement; il est clair néanmoins que toutes les présomptions basées sur le normal impliquent un accord au sujet de ce groupe de référence. »

Hiérarchie des valeurs Les lieux : Lieux communs, Lieu de la quantité P 115 : « Nous entendons par lieux de la quantité les lieux communs qui affirment que quelque chose vaut mieux qu'autre chose pour des raisons quantitatives. Le plus souvent d'ailleurs, le lieu de la quantité constitue une majeure sous-entendue, mais sans laquelle la conclusion ne serait pas fondée. Aristote signale quelques-uns (le ces lieux : un plus grand nombre de biens est préférable à un moins grand nombre (1), » Lieux de la qualité P 121 « Le plus difficile, dira

Aristote, est préférable à ce qui l'est moins car nous apprécions mieux la possession des choses qui ne sont pas faciles à acquérir (5). » Les lieux de l'ordre Accords particuliers

comme point de départ : P 125 « Les lieux de l'ordre affirment la supériorité de l'antérieur sur le postérieur, tantôt de la cause, des principes, tantôt de la fin ou du but. » P 128 : « Ce lieu confère aussi de la valeur à ce qui est fait avec soin, à ce qui demande un effort. »

P 132-133 : « Ce que l'on appelle habituellement le sens commun consiste en une série de croyances admises au sein d'une société déterminée et que ses membres présument être partagées par tout être raisonnable. Mais à côté de ces croyances, il existe des accords, propres aux tenants d'une discipline particulière, qu'elle soit de nature scientifique ou technique, juridique ou théologique. Ces accords constituent le corps d'une science ou d'une technique, ils peuvent résulter de certaines conventions ou de l'adhésion à certains textes, et caractérisent certains auditoires. »

« Pour entrer dans un groupe spécialisé, une initiation est nécessaire. Alors que l'orateur doit normalement s'adapter à son auditoire, il n'en va pas ainsi du maître chargé d'enseigner à ses élèves ce qui est admis dans le groupe particulier auquel ceux-ci désirent s'agréger ou, du moins, auquel désirent les agréger les personnes responsables de leur éducation. La persuasion est, dans ce cas, préalable à l'initiation. Elle doit obtenir la soumission aux exigences du groupe spécialisé dont le maître apparaît comme le porte-parole. L'initiation à une discipline particulière consiste à faire part des règles et des techniques, des notions spécifiques, de tout ce qui y est admis, et de la manière de critiquer ses résultats en fonction des exigences de la discipline elle-même. Par ces particularités, l'initiation se distingue de la vulgarisation qui s'adresse au public, en général, pour lui faire part de certains résultats intéressants, dans un langage non technique, et sans le mettre à même ni de se servir des méthodes qui ont permis d'établir ces résultats ni, a fortiori, d'entreprendre la critique de ces derniers. Ces résultats sont, en quelque sorte, présentés comme indépendants de la science qui les a élaborés : ils ont acquis le statut de vérités, de faits. La différence entre la science qui s'édifie, celle des savants, et la science admise, qui devient celle de l'auditoire universel, est caractéristique de la différence entre initiation et vulgarisation (1). »

« À la question de savoir si une argumentation se poursuit à l'usage d'un auditoire lié par des accords particuliers ou à l'usage d'un auditoire non spécialisé, il n'est pas toujours facile de répondre. Certaines controverses, concernant les fraudes en archéologie, par exemple, feront appel, à la fois, aux spécialistes et à l'opinion publique (2); il en sera de même souvent lors des procès criminels où le débat se situe, à la fois, sur le plan juridique et sur le plan moral. »